

C Commune de Carouge



Les autorités

Maire
Jeannine de Haller
Conseillers administratifs
Francette Meyer
Marc Nobs
Conseil municipal
Il est composé de 31 membres
et est présidé par Jean-Jacques Gerster

Population

18 777 habitants
Rang: 5^e commune du canton sur 45

Emplois dans la commune

16 818 emplois
Secteur primaire: 0%
Secteur secondaire: 22,5%
Secteur tertiaire: 77,5%
Rang: 3^e commune du canton sur 45

Elèves et apprentis

Enseignement public 96,9%
Enseignement enfantin et primaire: 50,6%
Cycle d'orientation: 18,1%
Niveau secondaire et tertiaire: 28,2%
Enseignement privé 3,1%
Rang: 5^e commune du canton sur 45

Les surfaces

● Agricole: 7,2%
● Habitable: 81%
● Boisée: 9,5%
● Surface improductive: 2,3%
Rang: 42^e commune du canton sur 45

Taux des centimes additionnels

39 centimes

Mairie

14, place du Marché – 1227 Carouge
Tél. 022 307 89 87 – Fax 022 342 53 29
E-mail: mairie@carouge.ch
Site: www.carouge.ch
Horaires
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
et de 14 h à 17 h

Services communaux

Maintenance, voirie et environnement
92, route du Val-d'Arve
Service des Affaires sociales
3, rue de la Débridée
Sécurité municipale
24, rue Jacques-Dalphin
Musée de Carouge
2, place de Sardaigne
Bibliothèque de Carouge
2 bis, boulevard des Promenades
Office de l'état civil, passeport
et carte d'identité
Lundi et mercredi de 8 h à 16 h
sans interruption
Mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h
En dehors de ces heures, l'office reçoit
uniquement sur rendez-vous l'après-midi
pour les mariages.
Mariages un samedi par mois.
Pour plus de coordonnées,
contacter la Mairie.

Armoiries

Les armoiries de Carouge ont été octroyées à la Ville de Carouge en 1786 déjà. A la suite de diverses erreurs et interprétations erronées, au cours des âges, du sens héraldique des armoiries de Carouge, le «lion couché» devint un léopard et l'arbre devant lequel le félin est allongé est devenu un caroubier. La définition officielle adoptée en 1960 va rétablir la véracité héraldique des armoiries de Carouge: les armoiries sont de gueules au lion d'argent, regardant de face, reposant sur une terrasse de sinople, au pied d'un arbre naturel. Le cimier: une couronne murale. Supports: deux griffons. Les trois tours qui couronnent parfois les armoiries précisent qu'il s'agit de l'emblème d'une ville.

Carouge se développe durablement

Vers un aménagement équilibré

Carouge travaille à la réactualisation de son plan directeur communal depuis quelques années et a choisi de le faire, pour l'ensemble des politiques communales, sous l'angle du développement durable.

En effet, les constructions au plateau de Pinchat, le développement d'un pôle d'enseignement à l'échelle cantonale (université, HES, cycle d'orientation), le CEVA qui place Carouge au cœur de l'agglomération genevoise, ainsi que les transformations actuelles et futures de la Praille, contribuent à une profonde mutation de la commune. Il s'agit de maîtriser durablement ces changements structurels.

Le plan de circulation prévoit de limiter le trafic de transit en favorisant la vie de quartier par une modération de trafic et l'extension des zones 30 km/h. La réalisation d'un réseau de mobilité douce en est une des composantes.

La future ligne de chemin de fer Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse (CEVA) aura un impact non négligeable sur notre zone sportive de la Fontenette. Une planification rigoureuse permettra d'en diminuer les nuisances tout en remodelant ce territoire. Les deux gares qui desserviront notre ville, Carouge-Bachet au sud et Pont-Rouge au nord, influenceront fortement l'avenir de la Praille et son accessibilité.

Tous ces éléments ont transformé l'image traditionnelle de la Cité sarde, qui se révèle

désormais être l'un des centres de l'agglomération urbaine, avec ses nouveaux enjeux.



L'école de la Tambourine témoigne du développement du quartier sud de la commune.

La zone industrielle de la Praille, un enjeu capital

Avec l'arrivée de nouveaux contribuables sur son territoire, Carouge voit une augmentation de son assiette fiscale et se trouve face à de nouveaux enjeux. En relation avec le développement durable, la politique économique de Carouge devra se concentrer sur trois axes: les investissements, le remboursement de la dette, ainsi que la gestion de la fiscalité et de la taxe professionnelle communale. A dix minutes du centre-ville de Genève, on distingue la zone industrielle de la

Prairie, dont l'avenir s'avère capital pour Carouge.

Ces terrains sont soumis à une loi cantonale sur les zones industrielles qui stipule qu'ils peuvent accueillir uniquement des entreprises issues du secteur artisanal ou industriel.

Carouge souhaite modifier cette loi afin de redynamiser sa zone industrielle, en créant une plus grande mixité.

Une grande partie des bâtiments situés dans ce secteur sont construits sur un

seul étage. Leur surélévation permettrait une diversification des activités et l'installation d'entreprises du secteur tertiaire. Cela permettrait également aux entreprises actuelles de trouver, en partenariat avec la commune et l'Etat, de nouvelles conditions plus adaptées à leurs besoins.

La création de logements pourrait également être envisagée dans cette zone, plus particulièrement en bordure de celle-ci, face aux Tours de Carouge.

Carouge s'engage pour l'avenir

La ville de Carouge ne cesse de grandir. Un nouveau quartier, la Tambourine, situé au-dessus du rondou de Carouge, sur l'ancienne parcelle Battelle acquise par l'Etat de Genève, se densifie très rapidement.

La commune a défini, depuis plusieurs années déjà, que la petite enfance faisait partie de ses priorités. Afin de répondre aux besoins de nombreuses familles, une nouvelle crèche offrant 61 places, l'Espace de Vie Infantile des Grands-Hutins, verra le jour dans le quartier de la Tambourine. Son ouverture est prévue pour la fin de l'année 2008.

Ce projet comporte également une Maison de Quartier et une antenne de la Bibliothèque municipale. Les Grands-Hutins constituent un projet original, et certainement novateur pour notre canton, qui permettra des synergies intéressantes. Ce pôle de prestations communales dans un nouveau quartier favorisera la qualité de vie et les liens entre les générations. Placés sous le signe du développement durable, au cœur des préoccupations carougeoises, les Grands-Hutins répondront aux standards Minergie.

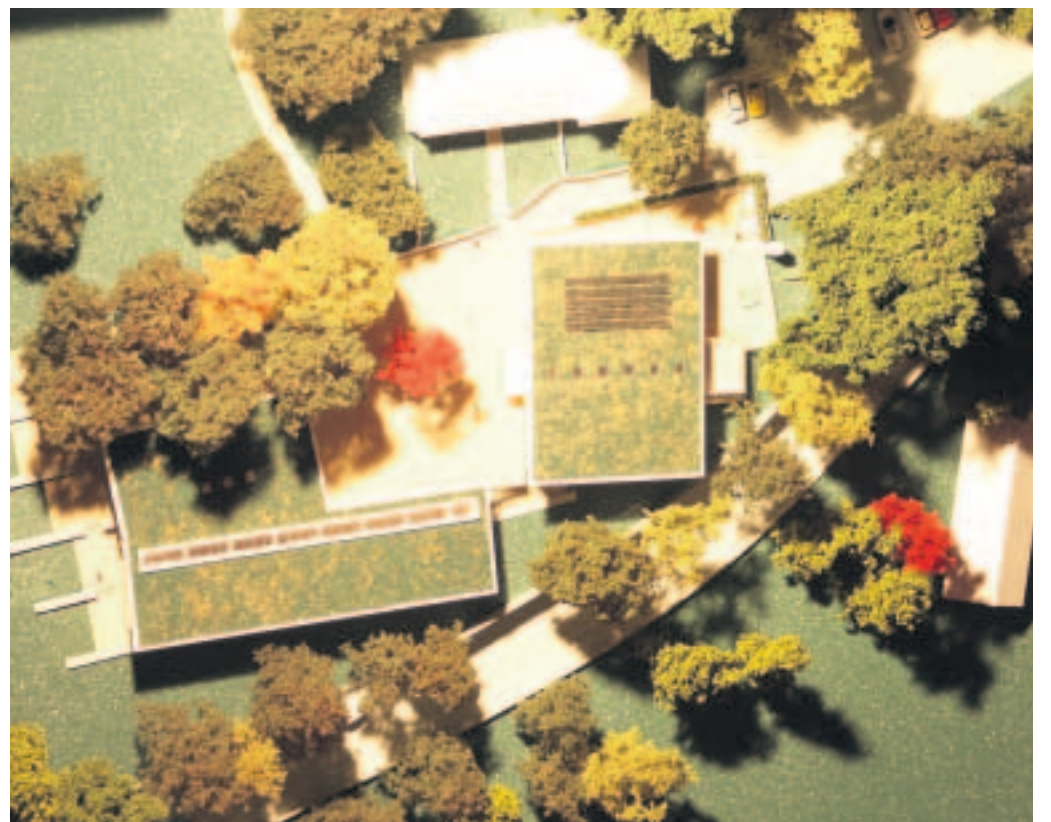
Comme de nombreuses communes genevoises, Carouge est confrontée au difficile problème de l'insertion professionnelle de beaucoup de ses jeunes.

Profitant de l'expérience acquise à Vernier et à Meyrin, le Conseil municipal a décidé d'octroyer des moyens financiers permettant l'engagement de travailleurs sociaux. Un lieu d'accueil

sera mis sur pied, des chantiers et des stages à l'intérieur de l'administration seront organisés. Au printemps 2006, les entreprises carougeoises seront contactées afin d'établir une collaboration basée sur des modalités précises. Ce projet a été rendu possible grâce à

la collaboration de la Haute Ecole de travail social (IES) de Genève.

Qualité de vie, lien entre les générations, développement durable et avenir des jeunes constituent autant de défis dans lesquels Carouge a décidé de s'engager pour les années à venir.



Maquette des Grands-Hutins.